Image not found or type unknown

Droit à l'image / propriété intellectuelle

Par **tom76**, le **10/09/2009** à **15:23**

Bonjour,

J'ai été licencié en février 2009 et ai bénéficié d'une transaction.
A ce jour, un film institutionnel dont je suis le principal acteur est toujours diffusé sur le site internet de mon ex entreprise.

Je n'ai signé aucune autorisation à mon ex employeur.
Puis je faire un recours vs l'utilisation de mon image?

De plus, je suis propriètaire d'une marque(dépôt INPI) qui est utilisée sur des plaquettes commerciales de mon ex employeur.
Existe t-il un recours aussi de ce côté?

Merci pour votre aide et pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés